

1. 3 L'Histoire des Religions devient une discipline universitaire.

☞ **1873** : la première chaire d'Histoire des Religions à Genève.

☞ **En 1876** : Hollande. Division des facultés de théologie : 1° l'une reste attachée à l'Eglise, les enseignants sont rémunérés par l'Eglise et 2° l'autre, la faculté des sciences religieuses, a le corps professoral rémunéré par l'Etat.

☞ **En 1880** : la première chaire d'Histoire des Religions est créée au Collège de France.

☞ **Deux savants partagent le titre de père de l'Histoire des Religions** : Max Müller, Cornelius Petrus Tiele.

Friedrich Maximilian (Max) Müller (1823-1900).

Mythologue, philologue et indianiste (éditeur du *Rig-veda*), Müller devient professeur d'Oxford et prône le retour aux sources, la connaissance des langues. Sur le modèle de la science du langage, Müller propose de **classer les religions** par familles.

Essay on Comparative Mythology (1856) : son hypothèse philologique selon laquelle derrière les noms des divinités il y aurait au départ des phénomènes naturels.

Il publie en 49 volumes la traduction allemande de la littérature mythologique.

La Science de la Religion (1870) :

« Établir une science des religions qui reposera sur la comparaison de toutes les religions de l'humanité, ou au moins des plus importantes, ce n'est plus là qu'une question de temps ».

« Plus de dogmes dictés par un corps privilégié, qui se borne à faire vérifier ses titres à servir de canal aux révélations célestes, mais un inventaire patient et méthodique des documents, institutions et doctrines, donnant naissance à un classement historique par l'emploi exclusif de l'examen critique ».



Cornelius Petrus Tiele (1830-1902), théologien et pasteur protestant.

Après la sécularisation des facultés de théologie Tiele obtient à Leyde en 1876-1877, la chaire d'histoire des religions.

Il appelait à transformer les facultés de théologie en facultés de sciences religieuses.

« La science des religions est aussi différente de la théologie confessionnelle que l'astronomie l'est de l'astrologie, ou la chimie de l'alchimie ».



Les religions à l'école et à l'Université en France : 1880-aujourd'hui

1° Enseignement laïque

2° Enseigner l'histoire des religions

3° Enseigner le fait religieux

- ⇒ Loi du 28 mars 1882 : la **fin de l'instruction religieuse**. Le personnel doit être **laïque** (30 octobre 1886).
- ⇒ Le dimanche permet « aux parents de faire donner, s'ils le désirent, **l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires** » (1882, art. 2).
- ⇒ **L'instruction religieuse** : famille, Eglise, croyances ≠ **l'instruction morale** : Ecole, connaissance (J. Ferry 1882).
- ⇒ 1923 : **La suppression de la mention « les devoirs envers Dieu »** des programmes scolaires
- ⇒ 1879-1882 : plusieurs personnalités **prônent la création des chaires d'histoires des religions** et aussi l'introduction de ce cours dans les lycées et dans les collèges.
- ⇒ « Je dis que **l'histoire des religions** est à mettre au nombre de ces enseignements scientifiques **indispensables** pour former des républicains » (Ferdinand Buisson, 1903).
- ⇒ Jean Jaurès en 1908 n'excluait pas la possibilité d'inclure au programme de l'école primaire une «**idée générale de l'histoire des religions** ».
- ⇒ 1880 : la création de la **chaire d'Histoire des Religions au Collège de France**.
- ⇒ 1886 : l'ouverture d'une **section des Sciences Religieuses** à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- ⇒ 1991 : Colloque à Besançon *Enseigner l'Histoire des religions*.
- ⇒ En 2002, Régis Debray insiste sur **l'importance de l'enseignement du fait religieux** à l'école mais ne préconise pas la mise en place d'une nouvelle matière.
- ⇒ « Les religions n'ont pas leur place dans l'école, ce qui n'empêche pas qu'il y ait un **enseignement laïque des religions** », (F. Hollande, 21 janvier 2015).
- ⇒ Les enseignants doivent pouvoir «**expliquer le fait religieux** dans sa plénitude» (E. Macron, 2018).

Histoire des Religions : cette illustre inconnue

Discipline universitaire est peu connue en France.

Absence de diplôme en Histoire des Religions (sauf le diplôme avec mention « histoire des religions »).

Peu de chaires d'Histoire des Religions (exceptions : Strasbourg, EPHE à Paris).

Quelles en sont les raisons?

- Les problèmes organisationnels dans les Universités françaises
- L'essor du rationalisme
- La laïcité devient une doctrine de combat
- Les oppositions des institutions catholiques
- L'emprise du modèle de scientificité issu des sciences naturelles
- Les désaccords entre les promoteurs de cette nouvelle discipline
- Le manque de personnes qualifiées

👉 **Fait religieux :**
éléments
observables et
quantifiables
dans le
domaine
religieux.

Privilégier l'expression adjectivale « fait religieux », plus souple et générale, au substantif « religion », qui renvoie aux religions instituées.

L'approche du fait religieux est objective, ne privilégie aucune dimension particulière du religieux et ne nécessite aucune appartenance ou engagement personnel sur le plan de la foi.

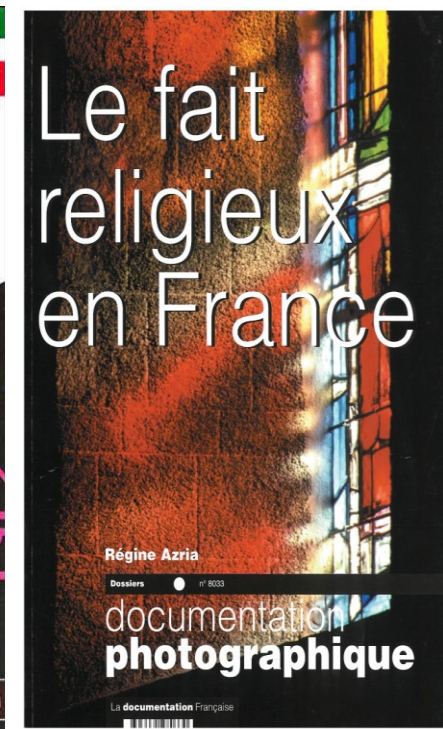
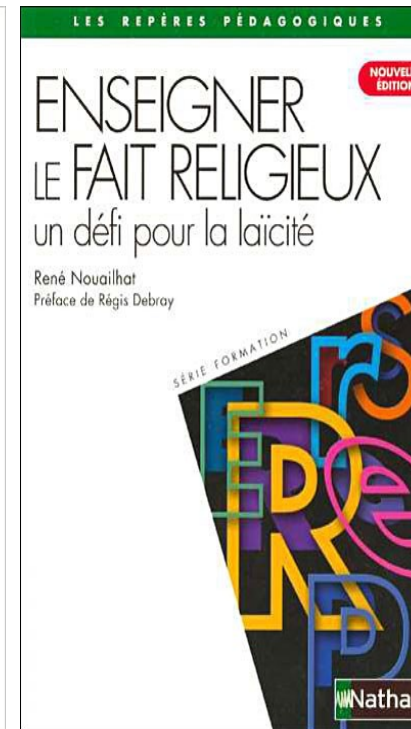
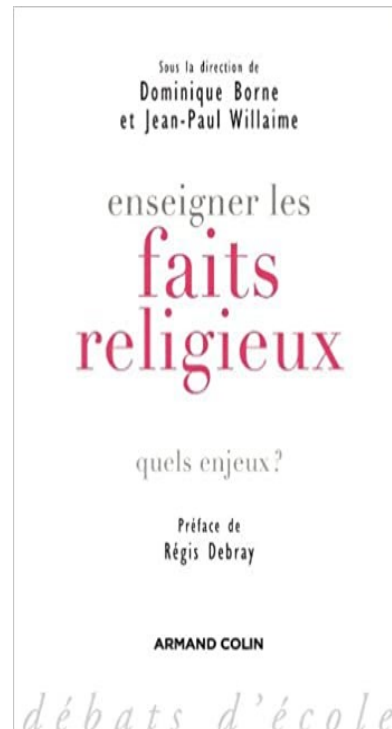
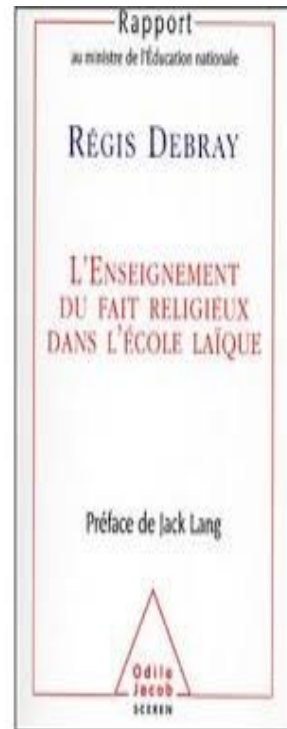
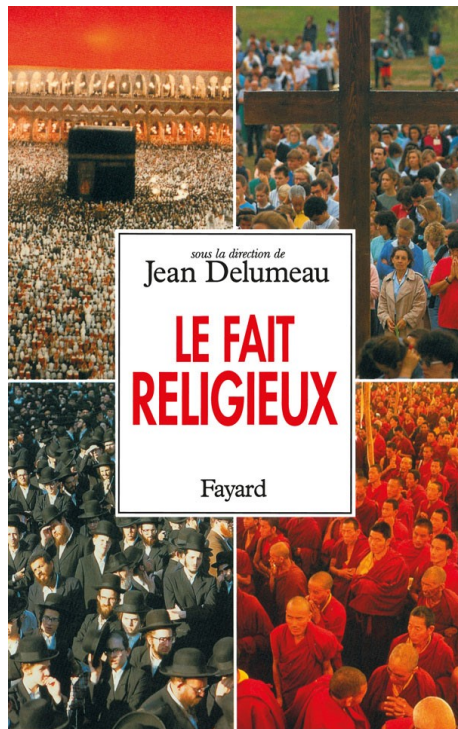
S'inscrit dans les programmes d'enseignement. Etudier le fait religieux s'appuie sur deux composantes :

- des éléments objectifs par eux-mêmes (architecture, calendrier,...) ;
- des éléments plus subjectifs mais objectivables (faits de société, mentalités, éléments symboliques, expériences humaines...). (J.-P. Willaime).

Trois modèles en Europe :

- 1° confessionnel (introduire à l'intelligence d'une tradition donnée)
- 2° non-confessionnel
- 3° transdisciplinaire (France)

Le terme « Fait religieux » se propage à partir des années 1990-2000.



L'histoire des religions face aux deux obstacles

« L'histoire des religions a dû se frayer et doit encore se frayer aujourd'hui, en un temps où l'on reparle dans toute l'Europe de l'introduire dans l'enseignement secondaire, un chemin entre **deux obstacles traditionnels** considérables et particulièrement résistants.

Ces deux obstacles sont d'un côté la **méfiance** (sinon l'hostilité) que peut susciter aux yeux des croyants une approche non confessionnelle, historique et critique, donc impie ou au mieux mécréante de la religion ; de l'autre le **soupçon**, non moins grand, que peut au contraire inspirer aux adeptes d'une laïcité intransigeante, radicale et satisfaite, la prétention de pouvoir aborder ce même objet, la religion, d'une manière non apologétique.

Les uns pensent que l'histoire des religions a pour mission **d'évacuer la religion**, les autres de la **réintroduire par la petite porte**. Cette difficulté est d'autant plus redoutable que tout un chacun nourrit en son for intérieur (que ce soit positivement ou négativement), l'illusion de savoir ce qu'il en est de l'objet de cette discipline, la (ou les) religion(s) », Philippe Borgeaud, p. 61

1.4

Objectifs de la discipline :

Etudie les religions de manière non-confessionnelle, historique, critique en se distinguant de la théologie.

S'intéresse aux faits religieux du passé mais aussi d'aujourd'hui. Elle étudie ce qui visible, quantifiable : pratiques (rites), doctrines, représentations et organisations sociales.

Etudie les différents phénomènes qui se trouvent en marge des religions : l'astrologie, le spiritisme etc...

Les questions de transcendance, de Vérité ou de la véracité des religions se situent hors de ses compétences.

Elle permet de classifier, systématiser, décrire et faire une typologie.

L'Histoire des Religions fournit un certain nombre d'outils conceptuels.

Notions essentielles et universelles
(« sacré », « rite », « mythe », « prière », « culte », « eschatologie », « sacrifice »...) présentes dans la plupart de religions du monde, dans le passé et dans le présent.

Leur connaissance est indispensable pour tout étudiant en théologie, en sciences humaines et sociales.

L'histoire des Religions. Essai de définition:

☞ « L'histoire des religions, comme toute **discipline scientifique**, enseigne le plus grand respect des différences spécifiques, dans le présent comme dans le passé. Si elle donne l'impression de **relativiser les absolus de la foi**, elle sait aussi **reconnaître les droits de la subjectivité croyante** ».

☞ « L'histoire des religions [...] **demeure extérieure à la foi**. Tout au plus permet-elle à des croyants soucieux de maintenir **un lien entre leur religion et leur culture**, de prendre conscience de la richesse d'un monde et d'un passé parfois occultés ».

André Caquot, dans : J. Chabbi, *Le Seigneur des tribus. L'islam de Mahomet*, Paris, CNRS Editions, 2010 (2^{ème} édition), p. 13.

L'histoire des religions selon Ph. Borgeaud.

« **Interdisciplinaire et comparatiste**, l'histoire des religions, de par les questions qu'elle se pose et nous pose, se situe naturellement à un **carrefour des sciences humaines** où se croisent les interrogations de la psychologie, de la sociologie, de la philosophie et de la théologie. L'attitude historique et anthropologique dont elle se réclame vise en même temps à lui conférer le statut d'une **science d'observation**, reposant sur l'examen critique des données fournies par la philologie, l'archéologie et (ou) l'ethnologie. On peut parler, au pluriel, de « sciences humaines des religions », (p. 47).

« Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, l'histoire des religions **n'est pas l'exposé du développement des religions dans l'histoire**. Ou plutôt, un tel exposé ne constitue qu'un aspect possible parmi bien d'autres, peut-être même secondaire, de cette discipline. L'historien des religions s'intéresse à l'analyse des phénomènes religieux, phénomènes évidemment rencontrés dans et nécessairement solidaires de l'histoire, à d'autres fins encore que de les situer dans un enchaînement temporel », (p. 48).

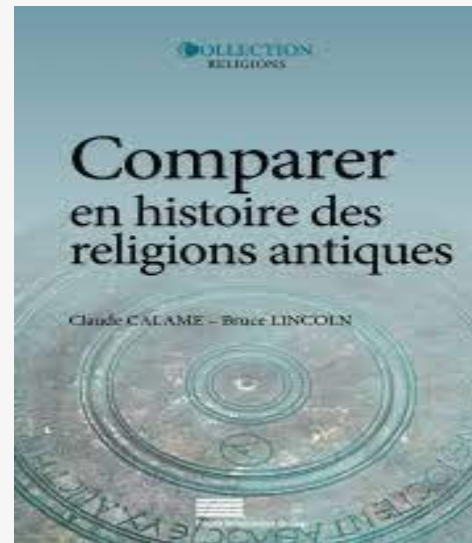
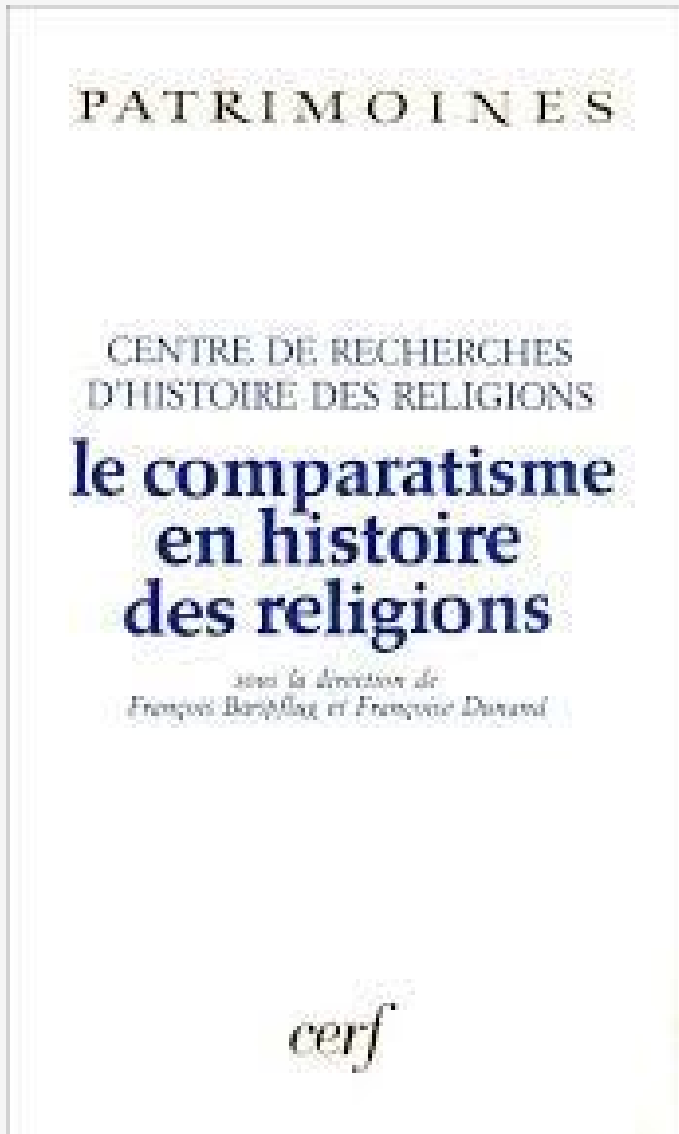
Portrait d'un historien des religions

- Spécialiste dans un domaine de recherche précis et généraliste
- Capable de comprendre les mécanismes
- Philologue afin d'étudier les sources
- « Voyeur » (Smith), capable d'observer la réalité, analyser les attitudes et les symboles

Doit-il adhérer ou non à un système religieux? Comme croyant, serait-il ainsi plus armé (plus sensible ?) pour comprendre les religions? Ou au contraire, il y aurait un risque d'idéologie, de subjectivité, de partie prise?

Il doit avoir des capacités d'objectiver et de regarder avec esprit critique tout phénomène religieux, faire son travail en dehors de ses propres convictions.

« Autant que la grande distance, la trop grande proximité entre le chercheur et l'objet de sa recherche fait problème », Guy Steumsa.



1. 5 La spécificité de l'Histoire des Religions réside dans sa méthode comparatiste.

Comme toute science historique qui a pour objectif de classer, nommer, s'interroger sur les origines et le déclin des phénomènes, l'Histoire des Religions utilise la méthode comparatiste afin de répertorier les influences, les différences entre les traditions religieuses.

Comparer en Histoire des Religions.

Celui qui ne connaît qu'une seule religion n'en connaît aucune. Max Müller.

Pourquoi comparer?

- ⇒ Permet de voir ce qui les unit.
- ⇒ Permet de voir ce qui les distingue.
- ⇒ Permet de faire des classifications.

**👉 Attention à toute forme d'ethnocentrisme
(= prêter à d'autres communautés nos
propres habitudes mentales)**

2. Comparer les religions.

Exemple des pratiques funéraires.

- ☞ Universalité de comportements vis-à-vis des morts
- ☞ Certain nombre d'éléments communs
- ☞ Extrême diversité de pratiques et de croyances
- ☞ Richesse de sources disponibles



Matière d'entrée par excellence pour s'interroger sur

- les conceptions anthropologiques (âme(s)/esprit, corps et son statut),
- la place du défunt dans la société,
- les conceptions eschatologiques (fin de l'homme, fin du monde)
- les rites et les pratiques (gestes matériels, prières, suffrages, architecture de sépultures, mobilier funéraire).

An ancient Egyptian wall painting depicting a funeral rite. On the left, a man is shown in profile, leaning over a long table. On the table lies a body wrapped in a white shroud. Another man stands to the right of the table, also in profile, looking towards the body. In the background, a third man is visible, holding a staff. Below the table, there is a small, arched structure, possibly a brazier or a small altar. The background is a light, textured surface with some faint lines and a rectangular box on the right side.

Religions et la mort :

- préparer le corps au passage
- le confier à un des éléments de la nature
- aider le défunt pour atteindre l'autre monde
- codifier les rites de deuil
- encadrer les rites commémoratifs

RITES FUNÉRAIRES

Les rites funéraires : l'ensemble des actes, des gestes et des paroles accomplis dans

➔ Un triple objectif :

- assurent la **continuité** de la société après la disparition d'un membre, restaurer le désordre
- donnent aux défunts un nouveau statut**, celui d'ancêtre
- permettent aux endeuillés **d'assumer l'épreuve**

➔ Trois acteurs :

- vivants en tant que communauté
- défunts (morts et ancêtres)
- personnes en deuil

➔ Trois étapes majeurs dans le déroulement :

- préparatifs
- funérailles
- pratiques post-funéraires et commémoratives



ÉRIC CRUBÉZY

**AUX ORIGINES
DES
RITES FUNÉRAIRES**

VOIR, CACHER, SACRALISER



-1° **Voir :**

Prendre conscience de la mort

-2° **Cacher :**

Se débarrasser du corps

-3° **Sacraliser :**

Transformer le défunt en
ancêtre



Unité des rites funéraires

~~Les rites funéraires~~ s'appuient sur :

1° l'anthropologie

Universalité de la croyance en la survie d'un élément non matériel.

2° l'eschatologie

Universalité de la croyance en une vie *post-mortem*.



Eschatologie (gr. *ton eschaton* : dernier).

👉 **Distinguer les textes canoniques des développements postérieurs.**

- 1° La fin de l'homme (mort individuelle, eschatologie individuelle)
- 2° La fin du monde et de l'humanité (eschatologie collective).

Ces conceptions eschatologiques sont liées à la perception de l'homme, de l'histoire, du temps.

• **Distinguer les trajectoires suivantes :**

1° La perception spatiale, celle du **lieu** (verticale : ascension céleste, paradis, descente dans les enfers)

2° La perception temporelle, celle du **temps** a) linéaire (résurrection à la fin du monde) et b) cyclique, (destruction et renouvellement du monde, plusieurs étapes du destin de l'âme : réincarnation)

Schéma chronologique (non universel, varie en fonction du temps et de religion et de représentation).

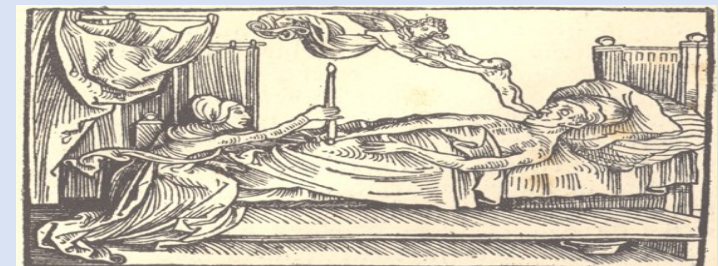
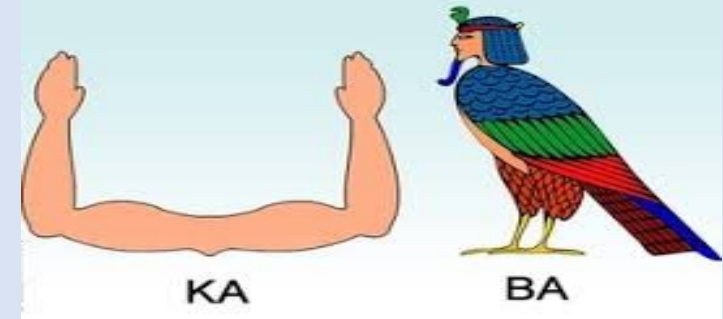
- Mort
- Départ
- Attente (lieu, état)
- Evènement de la fin
- Rétribution
- Séjour dans un lieu (état) définitif



Âme(s), esprit(s), double, ombre, nom.

Notion : essentielle, complexe et obscure.

- L'âme : entité qui anime le corps, forme son identité. Sentiments, pensées, volonté, personnalité, désirs, intelligence. Ame-corps; âme-corps-esprit. Ame : psychique, esprit : spirituel (1 Co, 15).
- Sa nature : mortelle ou non.
- Sa composition (souffle, ignée...).
- Son appartenance : exclusivement humaine et/ou animale.
- Son nombre : une ou plurielle.
- Sa trajectoire : quitte le corps, de manière instantanée, différée, reste attachée au corps, définitivement ou pendant un certain temps (pendant le sommeil).
- Son lieu de séjour : départ vers l'au-delà, attente dans un lieu particulier, peut se réincarner.
- Ses origines : création divine, et l'homme l'obtient au moment de la création, créée à l'origine du monde et incarnée par la suite.



Existence post-mortem.

- Jugement particulier et/ou universel, immédiat ou différé.
- Séjour provisoire : modèle tripartite (cath. purgatoire, mus. *barzak*)
- Existence *post-mortem* (séjour dans un lieu définitif, tri selon les critères éthiques, accomplissement des rites, type de la mort)
- Sous quelle(s) forme(s) (personne, ombre, âme désincarnée, corps glorieux).
- Type de l'existence : modèle du lieu unique, existence larvaire (Hadès, Shéol, Arallu), modèle béatifique (paradis), anéantissement, libération ou extinction (nirvana, moksha), éternel retour.

Deux dimensions fondamentales et universelles :

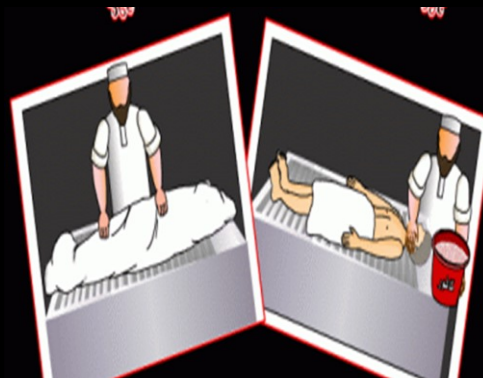
⇒ Les rites de maintien et d'union d'avec le défunt. Garder des liens avec le disparu à travers des rites d'hommage, d'honneur et de souvenir.

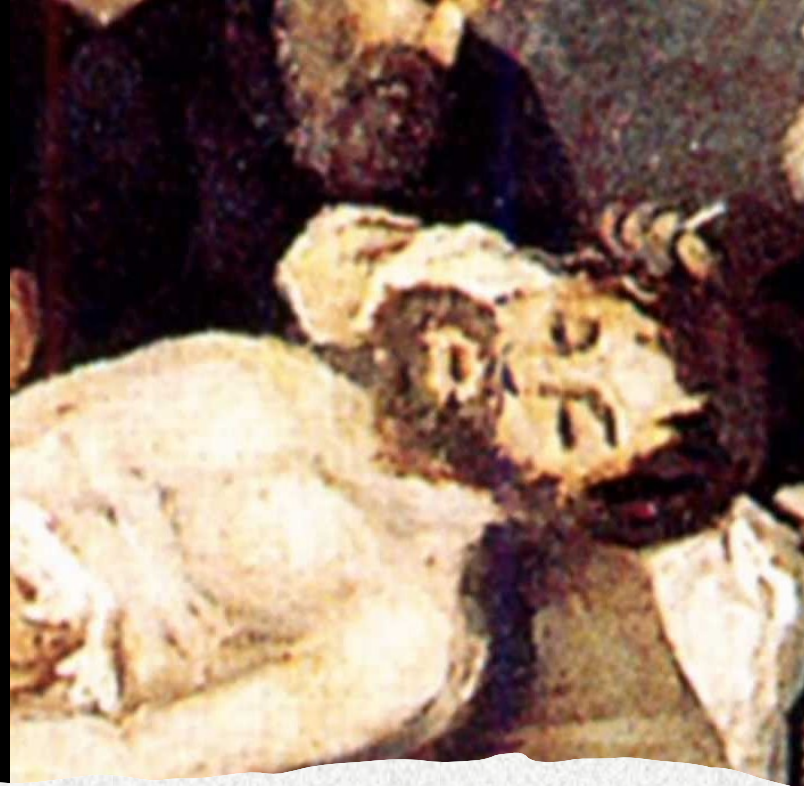
⇒ Les rites de séparation d'avec le défunt. Assurer son départ et l'aider à traverser un voyage vers l'autre monde.



1° Les préparatifs

- Les préparations des funérailles (tombe, cérémonies, testament)
- La veillée et les prières
- Le lavage et l'habillement du corps
- La purification du lieu et des objets





"Anatomy of the Body" Prague, ca. 1772, inv. no. 1000
Jewish Museum in Prague.

**La purification (*tahara*)
dans le judaïsme.**



2° Les funérailles

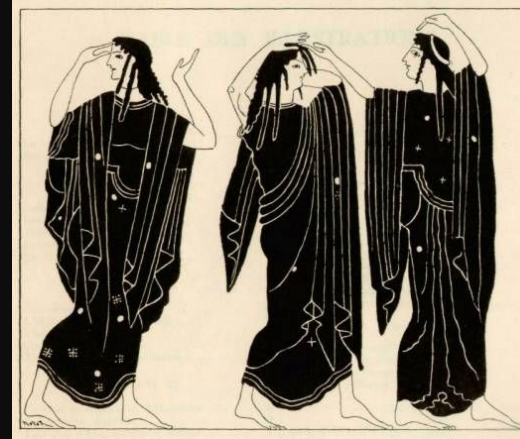
- Marche
- Gestes
- Symboles
- Paroles
- Lieux

3° Le deuil et les rites commémoratifs.

👉 Le déroulement du deuil
(périodicité, interdits, rites de souvenir).

👉 Les rites commémoratifs

👉 Le(s) lieu(x) de mémoire





Diversité des rites funéraires

La diversité des rites funéraires qui changent en fonction :

-du statut social (les funérailles somptueuses ou non),

-du temps (la crémation est remplacée par l'inhumation),

-des traditions locales (en fonction des ressources naturelles),

-de l'âge du défunt (le cas des enfants),

-du degré de la sacralité du défunt (le cas des martyrs),

-de la perception du corps et sa destinée post-mortem (la crémation est tantôt interdite tantôt privilégiée),

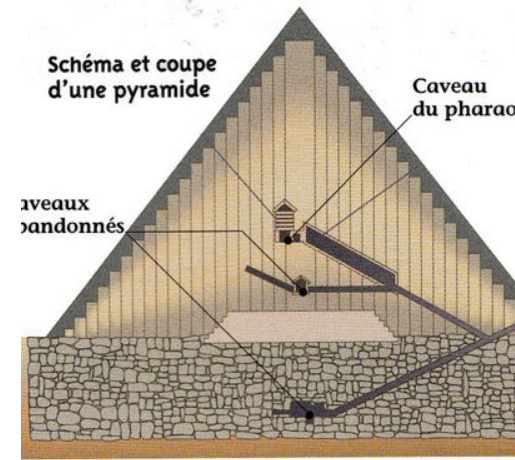
-des circonstances de la mort (les mauvais morts sont exclus du rituel).



Le statut social du défunt.

Lieu, richesse, spectacle, propagande.

Tombe de Sungir (vers 30 000 av. J.-C.), pyramide de Chéops, prince de Hochdorf (VI^e s. av. J.-C.), Le Seigneur de Sipan. III^e s., Péroù, prince basilique Saint-Denis, roi du Cambodge en 2012.



La sacralité du défunt.

Les saints chrétiens, les martyrs musulmans, les ascètes hindous.

